



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## biocarburants

Question écrite n° 22150

### Texte de la question

M. Jean-Claude Decagny souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'utilisation des biocarburants et carburants renouvelables, en particulier dans le domaine des transports. La directive européenne 2003/30/CE du 8 mai 2003 semble d'ailleurs aller dans cette direction, et c'est pourquoi il aimerait connaître les mesures incitatives qui pourraient être décidées dans le cadre de la protection de l'environnement.

### Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la nécessité d'encourager l'utilisation des carburants de substitution dans le secteur des transports. Le dossier des biocarburants est pris en compte par le Gouvernement dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction de sa dépendance énergétique, tout en prenant en considération l'enjeu que représentent ces filières en termes d'emploi et de développement de la politique agricole. Les biocarburants permettent de diminuer de façon notable les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, de substituer une partie des importations françaises de pétrole et de stimuler le développement local. La France occupe déjà une position forte dans ce domaine (au 1er rang européen et au 3e rang mondial) puisque les biocarburants (éthanol et biodiesel) comptent pour environ 1 % de sa consommation totale de carburants. Le Gouvernement se propose d'accompagner les objectifs d'incorporation proposés par la directive européenne sur les biocarburants. Ces orientations devraient être confirmées dans la loi d'orientation sur l'énergie et seront présentées lors du prochain comité interministériel du développement durable statuant sur le « Plan Climat ». Les modalités pratiques, en particulier financières, qui en découleront pour assurer le développement effectif des productions françaises de biocarburants sont en cours de discussion au niveau interministériel et feront l'objet d'une concertation étroite avec les professionnels concernés au cours du premier semestre 2004.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Decagny](#)

**Circonscription :** Nord (23<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22150

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juillet 2003, page 5515

**Réponse publiée le :** 10 février 2004, page 1028